

DÉPÔT DU :
11 JUIN 2012
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN

Société à responsabilité limitée

33ID

Madame Marie-Christine Anne LEFEBVRE,

Monsieur Frédéric Jean-Yvon THÉRY,

Conformément aux dispositions des articles L. 223-18 et L. 223-35 du Code de commerce et des statuts de la société 33ID, SARL en formation, au capital de 5 000 euros, dont le siège sera fixé 1, avenue du Pays de Caen, 14460 Colombelles, procèdent à aux nominations suivantes :

Nomination des gérants. Rémunération

Madame Marie-Christine Anne LEFEBVRE,

Monsieur Frédéric Jean-Yvon THÉRY,

Associés sont nommés comme premiers gérants de ladite société.

Madame Marie Christine LEFEBVRE, Monsieur Frédéric THÉRY déclarent qu'aucune prescription, aucune mesure ou décision quelconque ne fait obstacle à l'exercice de ce mandat. (prévus par les articles L. 822-10 et L. 822-13 du Code de commerce.

La rémunération de chaque gérant sera fixée ultérieurement par décision de la collectivité des associés.

Le 27 avril 2012


Théry Frédéric


Lefebvre Marie-Christine